

# ENGAGEMENTS PROFESSIONNELS PRIS PAR LES BANQUES FRANÇAISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS SUR LE CREDIT RELAIS IMMOBILIER

Dans le contexte actuel de retournement du marché immobilier, les banques françaises ont décidé de mettre en œuvre une série d'engagements afin d'aider leurs clients à gérer au mieux leurs opérations de crédit relais.

Ces engagements visent à optimiser la réussite des opérations de crédit relais, pour lesquelles les banques et leurs clients ont un intérêt commun, et sont fondés sur les principes suivants :

## 1. Améliorer l'information du client

Lors de la mise en place d'un crédit relais, un document d'information élaboré par la Fédération Bancaire Française sera gratuitement mis à la disposition des clients et prospects en agence. [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com)

## 2. Associer et informer l'ensemble des professionnels de l'immobilier et les inviter à mobiliser leurs adhérents : agents immobiliers, notaires, promoteurs, constructeurs de maisons individuelles.

Chaque professionnel a un rôle essentiel pour que ses clients s'engagent de façon responsable dans leur opération d'achat revente.

## 3. Mettre en œuvre un suivi personnalisé des clients détenteurs d'un crédit relais.

Les établissements de crédit contacteront au moins 6 mois avant l'échéance les clients engagés dans un crédit relais pour leur proposer de faire avec eux le point sur leurs démarches de vente, les contacts obtenus, les difficultés éventuellement rencontrées et dans ce cas sur les dispositions qu'ils envisagent de prendre.

Ils seront également invités à cette occasion, à prendre contact avec leur établissement financier au plus tard 3 mois avant l'échéance du crédit relais si aucun compromis de vente n'est signé.

## 4. Rechercher des solutions personnalisées pour accompagner les clients éprouvant des difficultés à dénouer leur crédit relais.

Pour les clients n'ayant pas signé de compromis de vente au plus tard 3 mois avant l'échéance du crédit relais, l'établissement de crédit effectuera avec son client un point précis de sa situation immobilière et financière conformément à ce qui lui aura été proposé préalablement.

---

**Crédit du Nord** – Société Anonyme au capital de EUR 890 263 248 – SIREN 456 504 851 – RCS Lille – N° TVA FR83 456 504 851 – Siège Social : 28, place Rihour - 59000 Lille – Siège Central : 59, boulevard Haussmann - 75008 Paris – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 739. **Banque Courtois** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 18 399 504 – SIREN 302 182 258 – RCS Toulouse – N° TVA FR15 302 182 258 – Siège Social : 33, rue de Rémusat - BP 40107 - 31001 Toulouse Cedex 6 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 867. **Banque Rhône-Alpes** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 12 562 800 – SIREN 057 502 270 – RCS Grenoble – N° TVA FR82 057 502 270 – Siège Social : 20 et 22, boulevard Edouard Rey - BP 77 - 38041 Grenoble Cedex 9 – Siège Central : 235, Cours Lafayette - 69451 Lyon Cedex 06 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 988. **Banque Laydernier** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 788 832 – SIREN 325 520 385 – RCS Annecy – N° TVA FR87 325 520 385 – Siège Social : 10, avenue du Rhône - 74997 Annecy Cedex 09 – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 972. **Banque Tarneaud** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 26 702 768 – SIREN 754 500 551 – RCS Limoges – N° TVA FR69 754 500 551 – Siège Social : 2 et 6, rue Turgot - 87011 Limoges Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 953. **Banque Nuger** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 11 444 581 – SIREN 855 201 463 – RCS Clermont-Ferrand – N° TVA FR88 855 201 463 – Siège Social : 5, place Michel de l'Hospital - 63000 Clermont-Ferrand – Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 937. **Banque Kolb** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 14 099 103 – SIREN 825 550 098 – RCS Epinal – N° TVA FR37 825 550 098 – Siège Social : 1 et 3, place du Général de Gaulle - BP 1 - 88501 Mirecourt Cedex – Direction Centrale : 2, place de la République - BP 50528 - 54008 Nancy Cedex. Société de courtage d'assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 023 859. **Société Marseillaise de Crédit** – Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de EUR 24 471 936 – SIREN 054 806 542 – RCS Marseille - N° TVA FR79 054 806 542. Siège Social : 75, rue Paradis - 13006 Marseille – Société de Courtage d'Assurances immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 019 357.

**Groupe Crédit du Nord**  PLUS LOIN, AVEC VOUS

**Banque Courtois**

**Banque Kolb**

**Banque Laydernier**

**Banque Nuger**

**Banque Rhône-Alpes**

**Banque Tarneaud**

**Société Marseillaise de Crédit**

**Crédit du Nord**